

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (14): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 11 Juillet 1868.

Supplément au n° 14 de la Revue.

SOMMAIRE. — Connaissance et entretien des fusils se chargeant par la culasse. (*Fin.*) — † Richard Wieland. — Nouvelles et chronique.

CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES FUSILS SE CHARGEANT PAR LA CULASSE (1).

(*Suite.*)

Monture. — 1° Le *fût*; on y remarque : Le logement du canon avec la cavité pour le tenon de fût, — le canal de la bague, — les deux tenons qui s'engagent dans la boîte de culasse, — les entailles pour les anneaux, — les logements des ressorts d'anneaux, — l'entaille pour le bout du fût et le trou pour sa vis.

2° La *crosse* et la *poignée*, d'une seule pièce. — Le tenon qui s'engage dans la boîte de culasse, — le logement de l'écusson, — l'encastrement de la platine, — celui de la contre-platine, — celui du support du battant de crosse, — le logement de la plaque de couche, — les trous pour la vis à bois de la contre-platine, pour la grande vis de platine, pour les vis du support du battant et pour celles de la plaque de couche, — le canal pour la tige de crosse.

Garnitures. — 1° L'*anneau du haut*, avec le battant d'anneau et sa vis.

2° L'*anneau du bas*.

3° L'*écusson*, avec deux trous pour les vis, une fente pour la détente, et deux saillies entre lesquelles la détente se meut autour de sa vis.

4° La *détente*, avec sa lame, sa queue et un trou pour sa vis.

5° La *contre-platine*, avec deux trous pour ses vis.

6° Le *battant de crosse*, attaché à son support par une vis; le support lui-même est fixé à la crosse par ses deux vis.

7° La *plaque de couche*.

8° La *tige de crosse*.

9° Les *ressort des anneaux*.

10° Le *bout de fût*, avec sa vis.

(1) Instruction officielle du Département militaire fédéral du 26 février 1868.